



ENQUÊTE PUBLIQUE DU VENDREDI 4 DECEMBRE 2020  
BO 49 2020

Commune de Crans-Montana  
Enquête publique

Secteur Montana

Requérant : R&V Promotions Sàrl, Cèdres 10, 1950 Sion  
Auteur des plans : ADA architecture, route des îles 34, 1963 Vétroz  
Projet : Construction d'un immeuble de 6 logements en résidence principale  
Situation : Parcelle No 2583, plan No 23, au lieu-dit Derri les Granzes à Corin  
Propriétaires : Marlène Dubuis et Charles-Henri Métrailler  
Zone : 1C - Coordonnées : 2 604 833 / 1 125 833  
Dépôt du dossier le 27.11.2020. Dossier No 2020.232

Requérant : Montanagest SA, Th. Stéphani 4, 3963 Crans-Montana  
Auteur des plans : Rénovations & Intérieurs Sàrl, Av. de la Gare 4, 3963 Crans-Montana  
Projet : Rénovation des façades et rehaussement des garde-corps  
Situation : Parcelle No 86, plan No 3, au lieu-dit Maraîche à Crans-Montana  
Propriétaire : PPE 12605 à 12622  
Zone : 6A - Coordonnées : 2 603 260 / 1 128 970  
Dépôt du dossier le 3.11.2020. Dossier No 2020.279

Requérant : PPE Starlight, c/o Comptoir Immobilier SA, Rue Rainer Maria Rilke 4, 3960 Sierre  
Projet : Installation d'une barrière automatique  
Situation : Parcelle No 661, plan No 2, au lieu-dit Jochette à Crans-Montana  
Propriétaire : CMA SA, Route des Barzettes 1, 3963 Crans-Montana  
Ce projet nécessite une dérogation à l'alignement de la route communale  
Zones : 2A + 11 - Coordonnées : 2 603 102 / 1 129 062  
Dépôt du dossier le 19.11.2020. Dossier No 2020.149

Pendant la période exceptionnelle de pandémie et jusqu'à nouvel ordre, les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, uniquement sur rendez-vous au 027 486 19 00. Par la suite, ils seront en principe à nouveau consultables de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous au bureau communal de Chermignon. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Crans-Montana, le 4 décembre 2020  
L'Administration communale